



Vivre à Plappeville

Septembre 2014



Dossier :
La vigne en
Moselle

Revue municipale #75



14^E FESTIVAL MUSIQUES SUR LES CÔTES

INVITATION AUX VOYAGES

Plappeville
Jeudi 16 octobre / 20 h 30
KAÏLA SISTERS
(swing hawaïen)

Lessy
Vendredi 17 octobre / 20 h 30
LAUREEN STOULIG ET MARLO THINNES
(de Cadix aux Balkans)

Scy-Chazelles
Samedi 18 octobre / 20 h 30
DUO IVOIRES
(USA, Europe...)

Lorry-lès-Metz
Dimanche 19 octobre / 17 h
SLIGO
(balade irlandaise)

Sommaire



Le mot du maire

Les vacances ont été, pour certains, l'occasion de s'installer dans notre commune. Je souhaite la bienvenue à ces

nouveaux Plappevillois qui, j'en suis sûr, ne regretteront pas leur choix.

En cette période de rentrée scolaire, je commencerai par adresser mes félicitations à nos jeunes concitoyens qui, cette année, ont réussi leurs examens ou concours. Mes vœux de succès dans leurs études les accompagnent; que ceux qui entrent dans le monde du travail y trouvent entière satisfaction !

Nos 161 élèves ont retrouvé leur petit monde de l'école dans lequel ils ont eu tôt fait de prendre ou reprendre leurs marques. Les élus responsables de la « Vie scolaire » ont eu fort à faire pour mettre en place les TAP (temps d'activités périscolaires) engendrés par la réforme. Ils fonctionnent depuis le 8 septembre sans ... gros problèmes. La période d'adaptation inévitable permettra d'apporter les améliorations nécessaires.

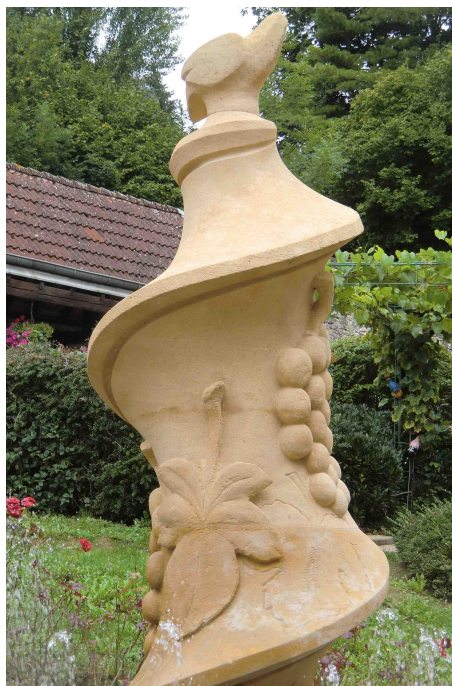
Le programme d'action proposé par la majorité municipale a fait l'objet d'une feuille de route pour les 6 années à venir en ce qui concerne les gros travaux d'investissement. Ainsi, jusqu'à la fin de l'année 2014, 408 000€ (dont 168 000 € de subvention) seront investis dans la réfection de la rue des Paules et le remplacement de tout l'éclairage public des Prés St Jacques.

Notre revue change de nom et de « look » ! Comme promis il y a 6 mois, elle continuera à paraître trimestriellement. Entièrement conçue et réalisée par les élus de la commission « Communication » (sauf l'impression) elle vous apportera les informations sur les actions municipales, sur la vie des associations, sur l'intercommunalité, sur les manifestations ... Bref, sur la vie à Plappeville. Chaque revue comportera désormais un dossier. Cette nouvelle présentation, nous en sommes convaincus, devrait rendre notre revue encore plus agréable à lire ! A vous d'en juger et de nous le faire savoir.

En vous rappelant notre prochaine manifestation culturelle « Festival Musiques sur les Côtes » qui se déroulera les 16, 17, 18 et 19 octobre, je souhaite à tous une bonne rentrée.

Daniel Defaux

| | |
|--|----|
| Le mot du maire | 3 |
| Dossier : La vigne en Moselle | 4 |
| Informations municipales | 8 |
| Vie scolaire, périscolaire et associative | 8 |
| Communication | 11 |
| Travaux | 12 |
| Personnel communal | 13 |
| Délibérations | 14 |
| Urbanisme | 15 |
| Circulation et sécurité | 16 |
| Informations intercommunales | 17 |
| Transports | 17 |
| Patrimoine | 17 |
| Ça s'est passé au village | 18 |
| Août : le mois des anniversaires marquants | 18 |
| Une Plappevilloise à l'honneur | 19 |
| La fête au village | 20 |
| Plappeville, c'est vous | 21 |
| Questions – réponses | 21 |
| Etat civil | 21 |
| Nécrologie | 22 |
| Jean Lansac | 22 |
| Informations associatives | 23 |
| FC Lorry-Plappeville | 23 |
| Les amis du vieux Plappeville | 24 |
| Foyer des anciens | 26 |
| Association des Parents d'Elèves | 27 |
| FCPE | 28 |
| Association Plappeville Loisirs | 29 |
| Informations pratiques | 31 |
| À votre service | 31 |
| Agenda | 32 |



UN PEU D'HISTOIRE

Les historiens s'accordent pour faire remonter l'histoire des vins de Moselle à l'époque romaine. La vigne, avec le blé et l'olivier, a été une des bases agricoles de la civilisation romaine. La plantation de la vigne dans la vallée de la Moselle a vraisemblablement été favorisée par un édit autorisant cette culture dans le nord de la Gaule promulgué par l'empereur Probus en 276. C'est de la vigne que Metz et Trèves ont tiré leur prospérité et grâce à la Moselle



Dossier

La vigne en Moselle

qui a grandement facilité le trafic fluvial. Les invasions barbares qui suivront, n'auront pas raison du vignoble mosellan qui, après chaque destruction sera replanté.

Plus tard, les abbayes et les évêques contribueront à la propagation du vignoble en l'implantant hors des villes, mais à leurs abords directs. Ainsi, l'abbaye de St Symphorien possédait des vignes à Plappeville et l'évêque de Metz, deviendra, avec ceux de Toul et de Verdun, un des premiers viticulteurs sous l'empire carolingien.

À partir du 12ème siècle, la bourgeoisie, comme les évêques et les nobles, voudra, elle aussi, produire son vin car ce dernier est un signe ostensible de richesse. Avec elle, le vignoble s'éloignera de la ville et gagnera les villages plus éloignés.

Après divers aléas il faudra attendre le XVIIIème siècle pour que le vignoble mosellan, et en particulier le vignoble messin, atteigne son développement maximum. En 1728, Plappeville compte 1124 mouées de « bon vignoble » (50 ha).

Malheureusement l'apparition du phylloxéra à la fin du XIXème siècle sera fatale au vignoble mosellan, malgré la création, par les Allemands, d'une station d'expérimentation viticole à Laquenexy en 1902. La guerre de 1914, l'extension des villes, l'industrialisation seront autant de facteurs du déclin du vignoble mosellan.

LE VIGNOBLE AUJOURD'HUI

Il ne couvre plus qu'environ 65 ha exploités par 18 familles. Les 19 communes (dont Plappeville) qui le composent sont réparties en 3 secteurs :

- Le Val de Seille (région de Vic/Seille) : 2 viticulteurs
- Le Pays messin : 13 viticulteurs
- Le Val de Sierck : 3 viticulteurs

En moyenne, ce sont un peu moins de 500 000 bouteilles qui sont produites chaque année.



LE CLASSEMENT AOC

Petit vignoble, certes, mais exploité par des viticulteurs passionnés et persévérants qui, en 2010, après 5 ans de procédure, ont obtenu que l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine) attribue aux vins de Moselle la prestigieuse reconnaissance AOC, juste avant que la réforme des appellations ne fasse disparaître la catégorie VDQS (Vins Délimités de Qualité Supérieure) dans laquelle ils étaient classés. Une partie des vins produits sur le ban de notre commune bénéficie de cette très noble appellation.



Ce classement oblige les viticulteurs à ne produire leur vin qu'à partir de 8 cépages autorisés dont les cépages majoritaires sont :

- le pinot noir
- l'auxerrois
- le pinot gris

Par ailleurs la production est limitée à 60hl à l'hectare

LA ROUTE DES VINS DE MOSELLE



Vu de loin, qui pourrait imaginer que la Moselle est une région viticole ? C'est pour pallier cette méconnaissance que le Conseil Général de la Moselle a initié différentes opérations de communication avec, en particulier, la création de la Route des Vins de Moselle, circuit de 18kms dans le Val de Sierck, inaugurée en 2012.



En 2013, c'est le 1er tronçon, reliant Fey à Rozérieulles, de la Route des Vins du Pays Messin qui a été ouvert au public.

Et le 29 août dernier le 2ème tronçon, qui relie Vaux à Marange-Silvange (via Plappeville) a été inauguré. En partant de Fey, le visiteur pourra parcourir 46 kms à travers nos villages pour atteindre Marange-Silvange.





LA FÊTE DES VINS DE MOSELLE

Soucieux de mettre à l'honneur les vins locaux, le Conseil Général a lancé la première Fête des Vins de Moselle en avril dernier à Vaux. Cet évènement des plus conviviaux, a rencontré un énorme succès. Les viticulteurs mosellans avaient tenu à venir y faire déguster leurs vins sous un chapiteau, qui, vu l'affluence, s'est révélé souvent trop petit ! Cette fête, appelée à se perpétuer, changera chaque année de secteur. En 2015, le Val de Sierck devrait l'accueillir. Plappeville s'est déjà porté volontaire pour la recevoir !!!



UN VIN À DÉCOUVRIR : LE JUCHAMP-PLAPPEVILLE

C'est à Plappeville, au lieu-dit Juchamp, que M. Daniel Jambot, viticulteur à Lorry-lès-Metz, décide d'acheter des terrains pour y implanter son vignoble en 2002. Après défrichage et mise en condition des sols, il y effectue ses premières plantations d'auxerrois et de pinot noir en 2003. En 2005, M. Jambot se convertit à l'agriculture biologique, label qu'il sera l'un des premiers à obtenir en Moselle. Sa 1ère récolte, en 2006, bénéficiera de l'appellation « Moselle » (AOVDQS). Passionné, il acquiert des terrains supplémentaires en « Cheneaux » qu'il plante en 2014. Son





exploitation s'étend aujourd'hui sur 92 ares dont 62 sont plantés de 3100 pieds d'auxerrois, de pinot noir et de pinot gris. De sa cave, superbement équipée, sortent, chaque année, 2000 bouteilles, quantité qu'il compte porter bientôt à 5000 ! Le Juchamp-Plappeville arbore fièrement le label AOC.

UNE TRADITION DE LA VIGNE : LA FÊTE DE ST VINCENT

Tombée dans l'oubli dans les villages de Moselle, suite à la disparition de la vigne ... et des vigneron, la fête de ce saint patron, célébrée le 22 janvier, perdure dans certains villages et a trouvé une nouvelle vigueur, en

particulier dans le Pays Messin. Ancy-sur-Moselle ou Plappeville font partie de ces communes où des associations organisent, en grandes pompes, les festivités de la St Vincent. L'Ordre des Vignerons de Plappeville, fier de son vignoble d'une vingtaine d'ares, invite, chaque année, un grand nombre de confréries à participer à cet évènement où l'Ordre tient son chapitre annuel et qui attire toujours un nombreux public.





Vi e scolaire, périscolaire et associative

Animations estivales

En Bref

Les 13 ateliers mis en place par la commune dans le cadre des animations estivales ont permis à 80 enfants de passer d'agréables moments. De nouvelles activités telles que zumba, voltige équestre, ou cirque avaient été inscrites au programme. Badminton, jeux de ballons, tir à l'arc, kayak et aquasports ont attiré les plus sportifs. Théâtre, aquarelle ou kirigami ont connu, eux aussi, leur succès, sans oublier, bien sûr, l'atelier « cuisine » dont chaque session s'est terminée par un repas, préparé et servi par les enfants, que les parents avaient été invités à venir déguster dans les locaux du restaurant scolaire.







Vie scolaire, périscolaire et associative

Rentrée des classes

En Bref

5 classes à l'école
élémentaire :

CP : 26 élèves –

Mme Virginie
Bayarsaikhan

CE1 : 17 élèves –

Mme Isabelle Cansell
et Mme Gaëlle

Lemerrier

CE2 : 20 élèves –

Mme Sophie Vagnier

CM1 : 18 élèves –

M. Sébastien

Clément

CM2 : 26 élèves –

M. Alain Heckel

(directeur) et Mme
Elisabeth Mergado

2 classes à l'école
maternelle :

Petits/Moyens :

28 élèves – Mme

Véronique Schneider

et Mme Karin Reno,

Mme Myriam Reuter
(atsem)

Moyens/Grands :

26 élèves – Mme

Elisabeth Desindes

(directrice), Mme

Viviane Eisenkopf

(atsem)

VISITE DE PRÉ-RENTRÉE

A fin que l'accueil des enfants se passe dans les meilleures conditions, élus, directeur, directrice et personnel de service ont tenu à s'assurer que tout était en ordre en effectuant une visite « d'inspection » des locaux.



JOUR J : 2 SEPTEMBRE

La rentrée s'est passée sans problème, hormis une certaine appréhension tant chez les plus petits que chez les plus grands. Mais, dès les retrouvailles avec les « copains », cette inquiétude a disparu chez les 107 élèves de l'école élémentaire. A l'école maternelle, maitresses et atsems ont su rassurer ou consoler leurs 54 enfants dont 22 franchissaient les portes de l'école pour la 1ère fois.





En Bref



« Pot de rentrée »

Comme il est de tradition à Plappeville, tous les intervenants de notre communauté scolaire et périscolaire – enseignants, représentants des parents d'élèves et personnel - ont été invités à marquer ce début d'année autour du verre de l'amitié au salon d'honneur où les attendaient le maire et le conseil municipal. Après avoir remercié tous les acteurs de la bonne marche de nos écoles, le maire a souhaité la bienvenue aux enseignantes nommées pour la première fois à Plappeville : Mmes Bayarsaikhan, Lemercier et Mergado à l'école élémentaire et Mme Reno à l'école maternelle.

Communication

Accueil des nouveaux Plappevillois

Pour leur souhaiter la bienvenue, pas moins de 40 familles, installées au village en 2013 et 2014, ont été invitées à venir faire connaissance avec les élus qui les ont accueillis en toute convivialité au salon d'honneur. Aux élus s'étaient joints les présidents (ou leurs représentants) des associations. La présentation de l'action communale et des activités associatives a permis à nos nouveaux Plappevillois d'apprécier la vitalité de notre commune.





Travaux

Travaux d'été

En Bref



Facebook

La commune de Plappeville est désormais présente sur Facebook. Pour nous rejoindre cherchez la page « Commune de Plappeville » celle-ci est reconnaissable au blason de la commune.

Comités de quartier

Les comptes rendus des comités de quartier sont disponibles sur le site internet de la commune : www.communedepappeville.fr

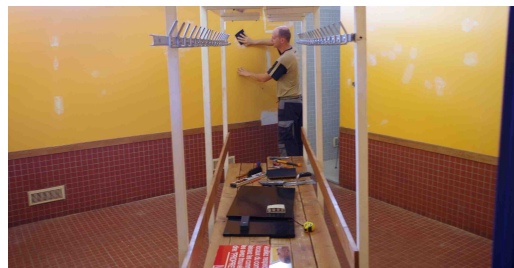
PLUIES D'ORAGES MAITRISEES !

Lors des gros orages de cet été, plusieurs propriétés ont subi des dégâts, inondation de caves, coulée de boues. Afin d'y remédier et d'améliorer le réseau de captage des eaux pluviales, les services de Metz Métropole ont installé de nouveaux avaloirs rue de la Momène – Chemin Vert ainsi que route de Lessy.



RAJEUNISSEMENT DE LOCAUX

Au stade, l'employé municipal chargé de l'entretien, a relooké un des deux vestiaires. Les murs ont été entoilés et repeints.



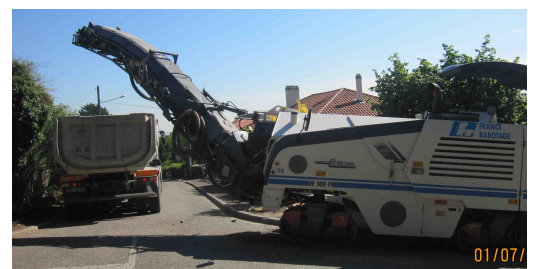
A l'école élémentaire, afin d'aménager de nouveaux locaux en vue des TAP (temps d'activités périscolaires), l'entreprise Antonicelli a

entièrement rénové l'ancienne salle de musique à côté de l'atelier municipal. Les toilettes de l'ancien bâtiment ont également été remises à neuf. Coût de ces 2 opérations : 2784 € TTC



CONTRETEMPS RUE DES PAULES

Les travaux d'aménagement d'un trottoir et de la voirie ont bien commencé à la date prévue, mais la veille du démarrage, une importante fuite sur la conduite d'eau potable a modifié le planning. Après contrôle et diagnostic du réseau, Véolia a décidé de remplacer la totalité de la conduite, soit 330 m, et de reprendre les branchements des riverains. Ces travaux ont débuté le 8 septembre pour une durée prévisionnelle de 6 semaines. L'entreprise Lingenheld reprendra ensuite la réfection de la voirie.





Personnel communal

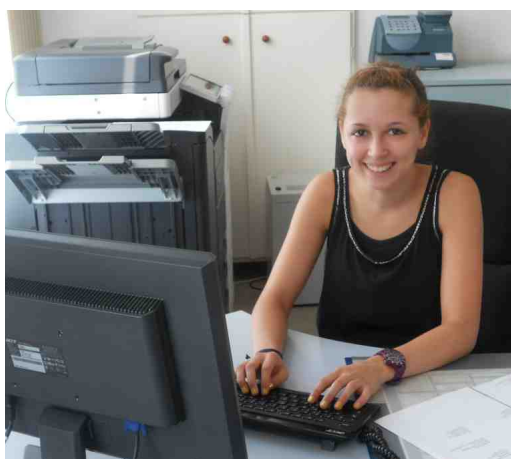
Des vacances actives

En Bref



Le temps des vacances est toujours un « casse-tête » pour l'occupation des jeunes. La commune a donc décidé de reconduire l'opération « emploi jeunes été ». Elie, Fanny, Tom et Mathilde ont ainsi été embauchés à

raison de 40h chacun pour effectuer des travaux aux côtés des agents techniques de l'atelier, des atsem à l'école maternelle ou au secrétariat de la mairie.



Animations culturelles

Le 27 juin dernier, les 9 comédiens en herbe de l'atelier théâtre animé par Patrice Ancel ont présenté leur spectacle de fin d'année : *saynètes illustrant de courts instantanés de leur vie quotidienne émaillée, bien sûr, de petits incidents domestiques...* L'atelier reprendra début octobre, les mardis à partir de 17h, sous réserve qu'au moins 10 enfants s'y inscrivent (inscriptions en mairie).



Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Coordinateur : Jérôme Gaire

Comité de rédaction : Daniel Defaux, Christian Royer, Cathie Pont, Joëlle Bauchez

Ont également contribué : Isabelle Stutzmann, Pierre Blandin, François Hurson,

Nicole Mager, Jean-Marc Lallemant, Joëlle Royer, les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : IMPRIMIS

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Délibérations

Conseil municipal du 26 juin 2014

En Bref

Permis de construire

12, rue des Vignes
Construction d'un muret en vue de la réalisation d'une terrasse

69, rue du Haut de Woicon
Construction d'une véranda

Déclarations préalables

15, rue Saint Vincent
Ravalement de façade

54, rue du Général De Gaulle
Création d'un garde-corps sur terrasse existante

5 ter, rue du Général Brion

Transformation d'une porte en porte-fenêtre

7, rue Jean Bauchez
Remplacement de fenêtres, porte d'entrée et porte de service

FIXATION DES TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Tous les tarifs (accueil, restaurant et temps d'activité périscolaire) seront indexés sur le quotient familial :

- Pour le restaurant scolaire, ces tarifs, selon la tranche seront de 4.80 €, 5.45 € ou 6.10 € (tarifs inchangés par rapport à ceux appliqués en 2013/2014).

- Pour l'accueil périscolaire et les temps d'activité périscolaire il en coûtera 1.10 €, 1.25 € ou 1.40 € par heure (avec possibilité d'utiliser le service pour une 1/2 heure le mercredi matin après la classe).

- Pour le mercredi, une nouvelle formule sera proposée : accueil à partir de 11h30 + repas + après-midi pour un coût de 11 €, 12 € ou 13 €



LES AUTRES DÉCISIONS

- Autorisation donnée au maire de signer une convention avec la Sté Orange pour l'effacement de réseaux surplombant la chaussée rue des Paules

- Obligation de présenter une déclaration préalable pour les travaux de ravalement de façades

- Désignation du maire pour siéger à la commission d'évaluation des transferts de charges de Metz Métropole

- Adhésion de la commune à l'Association des Maires Ruraux de Moselle (coût : 100 €)

- Fixation à 800 € du prix de cession d'un emplacement cinéraire

- Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux de réfection de la rue des Paules concernant l'enfouissement de gaines pour le passage de réseaux secs et la dépose de supports en bois (4 abstentions)

- Autorisation d'embaucher des agents saisonniers (opération emplois jeunes du village en été).

Conseil municipal du 3 juillet 2014

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX

L'opération de remise aux normes de l'éclairage public et de remplacement de tous les lampadaires du quartier des Prés Saint Jacques avait été inscrite dans le PACTE (convention signée

avec le conseil général de la Moselle). Un appel d'offres a donc été lancé auquel 10 entreprises ont répondu. Après analyse des propositions, il a été décidé de retenir comme adjudicataire l'entreprise ELRES pour un montant de 225.146,40 € TTC.



Urbanisme

Servitude de protection des monuments historiques : mode d'emploi

En Bref

Le village de Plappeville est constitué d'un patrimoine architectural de qualité composé de plusieurs monuments historiques classés ou inscrits à l'inventaire national. Il s'agit de l'église Sainte Brigide, du château de Tignomont, de la maison du pasteur Paul Ferry (Le Migomay) et d'une partie des immeubles situés 81 et 83, rue du Général de Gaulle.

La loi du 25 février 1943 instaure l'obligation d'un avis de l'architecte des bâtiments de France (ABF) sur toute demande d'autorisation de travaux à l'intérieur d'un périmètre de 500m de rayon autour de ces monuments. Sont concernées, les interventions sur le bâti (façades, toitures, matériaux) et sur les espaces publics (traitement des sols, mobilier urbain, éclairage). Les périmètres d'intervention de l'ABF figurent sur le plan des servitudes annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Sont également concernés les travaux susceptibles de modifier l'aspect ou l'état du site classé du Mont Saint Quentin.

Cette obligation peut être considérée comme une contrainte, mais elle contribue, grâce à l'intervention et aux conseils de l'ABF, à conserver à notre village le caractère remarquable de son patrimoine bâti et

de ses paysages.

Les principales prescriptions applicables sont rappelées dans des fiches conseil élaborées par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) qui sont à votre disposition en mairie. Vous retrouverez également ces fiches sur le site web du SDAP : www.culturecommunication.gouv.fr/Régions/Drac-Lorraine.

Dans la pratique, lorsque vous avez un projet de construction neuve, de modification ou de démolition d'un bâtiment existant, d'aménagement extérieur situé dans un périmètre monument historique, il vous est conseillé de consulter le SDAP en amont soit par courriel (sdap.moselle@culture.gouv.fr) soit par téléphone (du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi matin de 10h à 12h) soit en sollicitant un rendez-vous auprès de Mme Wozny instructrice des dossiers pour la commune de Plappeville.



Déclarations préalables (suite)

13, rue du Fonds des Prés

Réfection de toiture
3, rue de Tignomont

Remplacement de fenêtres, volets et porte d'entrée

26, rue de Tignomont

Ravalement de façade

31, rue du Haut de Woicon

Construction d'une clôture

13, rue de la Clette

Remplacement de fenêtres

16, rue Jean Bauchez

Remplacement de menuiseries, ravalement de façade

6, impasse de la Chavée

Travaux d'isolation de façade

2, rue des Paules

Remplacement porte d'entrée



Circulation et Sécurité

Signalisation et vitesse

En Bref

Statistiques recueillies par le radar pédagogique : nombre de véhicules en fonction de la vitesse de circulation.

| km/h | nb | % |
|-------|------|------|
| -50 | 4089 | 90 % |
| 50-55 | 148 | 3 % |
| 55-60 | 221 | 5 % |
| 60-65 | 69 | 2 % |
| 65-70 | 3 | - % |
| 70-75 | 8 | - % |
| 80-85 | 2 | - % |



Délinquance juin, juillet, août

2 cambriolages
2 vols à la roulotte
3 dégradations volontaires
(Sources : Direction Départementale de la Sécurité Publique)

Une seconde campagne de marquage au sol a été réalisée en juillet.

Les travaux ont concerné essentiellement les rues des Carrières, des Plantes et Paul Ferry. Au débouché de la ruelle du Lavoir, le passage protégé a été remis en peinture.

Un nouvel espace interdit au stationnement a été matérialisé au sol à l'entrée de la ruelle aux Fraises. Seule la dépose des enfants y est désormais autorisée, pour éviter aux parents d'arrêter leurs véhicules sur la voie en cas de stationnement d'une autre voiture à cet endroit.



Trois miroirs neufs ont été posés, dont un équipement additionnel aux Prés Saint-Jacques.

Lors des premières réunions de quartier, la vitesse de circulation estimée excessive a été soulevée avec insistance.

L'installation (sous forme de prêt) d'un radar pédagogique, période du 27 juillet au 7 septembre 2014, s'inscrit dans cet objectif de connaître le plus finement possible la vitesse réelle des usagers. L'appareil a été installé rue

Jean Bauchez et rue du Général de Gaulle, dans les deux sens.

L'exploitation des données recueillies rue Jean Bauchez sur une période de 2 semaines est retracée dans le tableau ci-contre.

Il apparaît qu'environ 10 % des conducteurs ne respectent pas la limitation de vitesse réglementaire.

Ce constat alimentera la réflexion sur les mesures envisageables à court et moyen terme, pour améliorer la sécurité dans le domaine de la circulation automobile.

Par ailleurs, une étude est actuellement menée avec le concours de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, sur la possibilité d'installer des caméras de vidéosurveillance, dans certains endroits exposés à des vols avec effraction sur des véhicules en stationnement ; la finalisation de la réflexion est fixée pour la fin de l'année 2014.



Transport

Le Met : du nouveau sur la ligne C15 !



Les services de Metz Métropole et des TAMM ont mis à profit les vacances d'été pour apporter des améliorations sur certaines lignes dont la C15 qui dessert le village. Deux modifications importantes sont appliquées depuis le 1er septembre.

D'une part, la ligne C15, dont le Square du Luxembourg était le terminus, est prolongée jusque Montigny-Colson via le Bld Poincaré. Cette modification permettra de desservir presque tous les établissements scolaires de l'agglomération : lycées G. de la Tour, Louis Vincent, Jean XXIII et le lycée professionnel du bâtiment.

D'autre part, la fréquence est augmentée de plus de 50%. De 9 allers-retours, elle est passée à 14 allers-retours par jour, le dernier départ de Plappeville étant fixé à 18h51 et le dernier retour à Plappeville à 19h26.

Patrimoine

« Imagine un blason pour le Pays Messin »

Pour marquer leur identité, la plupart des communes se sont dotées d'un blason. Le choix des images présentées sur les blasons dépend du message que l'on veut faire passer.

Afin de faire découvrir la signification de blasons aux enfants, le SIVT (Syndicat à Vocation Touristique) du Pays Messin organise, à leur intention, un concours de dessins sur le thème : « Imagine un blason pour le Pays Messin » du 22 septembre au 4 novembre 2014.

Pour en savoir plus, le règlement est disponible, sur simple demande à la Maison du Pays Messin, 71c, Rue de Pont à Mousson (tél. 03 87 56 83 63)

De nombreux lots sont à gagner.

C 15 PLAN DE LIGNE ET CORRESPONDANCES



En Bref

Voisinades

62 convives du quartier rues de la Momène, des Carrières, des Ronseaux, Derrière l'Hâte et du Chemin Vert, se sont retrouvés en toute convivialité, le 7 septembre, sous le soleil, autour d'une table superbement décorée, pour la fête des voisins. À la fin de cette journée, tout le monde s'est promis de se réunir en décembre autour d'un vin chaud !



Août : le mois des anniversaires marquants !

UNE DOYENNE « EN PLEINE FORME » !

Mme Marie-Thérèse Buchholzer, notre doyenne, vient de fêter ses 96 ans, entourée d'une de ses filles et de son gendre ainsi que d'une délégation du conseil municipal. Toujours alerte, Mme Buchholzer s'intéresse à la lecture, aux mots fléchés, à l'actualité. Elle ne manque aucune émission politique ! Mais son plus grand plaisir c'est sa partie de scrabble « du lundi »

qui peut durer plusieurs heures et qu'elle dispute avec deux de ses anciennes collègues devenues de fidèles amies.



JOYEUX ANNIVERSAIRE, MME HERMANN !

C'est, entourée de ses 8 enfants, 18 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants, que Mme Hermann a fêté ses 90 ans. A cette occasion, son fils lui avait concocté (dans le secret) une très belle et joyeuse réception qui a fait le bonheur de la nouvelle nonagénaire... et des plus jeunes de la famille !



LE PÈRE PAUL FÊTE SON JUBILÉ D'ARGENT

Paul Aissa-Allili qui a passé les douze premières années de son enfance dans notre commune, à l'orphelinat Saint Michel (actuellement mairie et résidence d'Arros), a tenu à fêter, à Plappeville, ses 25 ans de sacerdoce. C'est donc à la chapelle du

carmel que le père Paul a célébré sa messe de jubilé à laquelle un grand nombre de paroissiens ont assisté.



Une Plappevilloise à l'Honneur

En Bref



Pascale d'Ogna, Docteur ès Lettres, Agrégée de Lettres Modernes, Professeure au Lycée Cormontaigne à Metz, et domiciliée Plappeville, a été promue, par Décret du 11 Juillet 2014, au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Impliquée dans de nombreux domaines culturels et plus particulièrement dans le monde associatif elle a été responsable et créatrice de l'Orchestre de Chambre de Metz (2003), co-fondatrice du Collège Rabbi Guershom de Metz.

Dans le domaine littéraire, elle a participé en 1986 aux côtés du poète et chercheur Paolo Monetti d'Almari d'Oleon, à la traduction de Mon Faust de Valéry. Elle est l'auteure d'articles et de publications (2004 : Mémoires à deux voix), (2005 : Lucrèce Borgia : passion ou amour

maternel ?), (2007 : Fernand Oubradous, chef d'orchestre, compositeur).

Elle est titulaire d'un premier prix de chant et de piano et fondatrice de l'ensemble vocal et de musique baroque Metz'A Voce qui a donné déjà de nombreux concerts dans la Région .

Elle a créé le spectacle, Mémoire à deux voix, en commémoration de la Shoah (2004).

Pascale d'Ogna est également responsable sur Radio JERICO de l'émission « Carte blanche à l'Orchestre » pour la promotion de l'Orchestre National de Lorraine et de « Mozart et Compagnie » sans oublier « Séquence Classique » émission retransmise au niveau national.

Nos plus vives félicitations à la nouvelle récipiendaire.

Ils sont passés par Plappeville

A l'occasion des championnats de France de canoë-kayak qui se sont déroulés à Metz en juillet, l'équipe du Val de l'Indre a été hébergée à la salle polyvalente de Plappeville. Triple championne de France, elle compte dans ses rangs Kilian Foulon, double champion d'Europe par équipe, vice-champion d'Europe individuel et 4ème aux championnats du monde 2014.



La Fête au Village

Beau temps, parfaite organisation, dévouement des bénévoles : toutes les conditions étaient réunies pour que l'édition 2014 de la Fête au Village, proposée par l'Inter-association et la municipalité, rencontre un énorme succès. Les animations variées ont attiré un très nombreux public, pour le plus grand bonheur des organisateurs. Bravo et merci à eux !

Jeudi : Ouverture des festivités par la chorale « Coup de Chœur »

Vendredi : « Balade des sorcières », théâtre avec la

Troupe Ruffinoise et football avec la retransmission du match France/Suisse sur grand écran.

Samedi : Concours de pétanque et concert par l'orchestre Camina Harmonie

Dimanche : Vide-greniers, l'un des plus importants de l'agglomération, messe en plein air apéritif concert, pique-nique, jeu de quilles, animations diverses, envol de mongolfières et clôture de la fête avec l'embrasement du feu de la St Jean.



Questions-Réponses

PRÉSENTATION DU BUDGET

« Je viens de recevoir la revue de juin que je parcours toujours avec le même plaisir. Ceci étant je trouve dommage que la présentation que vous faites des différents budgets ne favorise pas sa compréhension. Pour en améliorer sa lecture, il me semblerait intéressant d'avoir le détail des dépenses et des recettes poste par poste. »

Il est vrai que la présentation du budget dans la revue n'est qu'une synthèse. Donner tous les détails ferait l'objet d'un trop long exposé. Nous vous invitons donc à consulter le budget dans son intégralité à la mairie

FEUX DE JARDIN

« Je viens de prendre connaissance de l'arrêté municipal du 17 avril qui interdit tous les feux de jardin. Pourriez-vous me dire ce qui a justifié une telle décision ? »

Jusqu' à présent, un arrêté municipal autorisait ces feux. Or cet arrêté était en contradiction avec le règlement sanitaire départemental et avec la circulaire interministérielle du 11 février 2014 qui interdisent le brûlage des déchets verts à l'air libre.

Mairie 14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03.87.30.40.75
Courriel : plappevillen@wanadoo.fr
<http://www.communedeplappeville.fr>

Etat Civil

Naissances



30 juin

Simon Klaine

7 juillet

Mathys Vidémont

Mariages



5 juillet

*Romain Divoux et Mélodie Heitz
Gilles Meunier et Sharon Guillaume
Richard Gaspard et Jérôme Gaire*

8 août

Alexandre Mayer et Lucie Etienne

Décès



5 juillet

Stéphane Daghini

16 juillet

Maurice Thomas

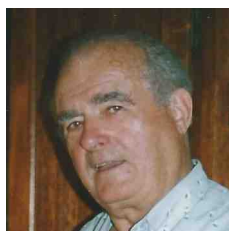
21 juillet

Marie-Thérèse Watrin née Bach

7 août

Evelyne Diedrich née Amigoni

Jean Lansac, maire de Plappeville de 1960 à 1989



C'est de Capbreton (Landes) que nous est parvenue la nouvelle du décès, dans sa 91^{ème} année, de M. Jean Lansac, ancien maire de la commune. Né près de Tarbes, il quitte sa région d'origine en 1947 pour s'installer, avec son épouse à Hayange puis à Metz où il intègre la Caisse d'Allocations Familiales. Après la naissance de deux fils, la famille emménage à Plappeville en 1960 dans un pavillon du lotissement de la Croix d'Orée, nouvellement construit. La même année, suite au décès brutal de M. Berrier, maire, M. Lansac est élu 1^{er} magistrat de la commune et le restera 5 mandats durant jusqu'en 1989. L'heure de la retraite arrivée, il quitte Plappeville avec son épouse, qu'il aura la douleur de perdre en 2004, pour retrouver ses racines familiales en s'installant à Capbreton.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme dévoué à sa commune qu'il aura su doter de structures nécessaires telles qu'un terrain de football, la salle polyvalente et l'atelier qui accueille les services techniques. Il aura également favorisé le développement d'un urbanisme résidentiel avec l'aménagement de 2 lotissements (Prés Saint Jacques et Hauts de Woicon) et l'équipement de la commune en réseaux d'assainissement et d'éclairage public.

À ses fils et sa famille nous adressons nos très sincères condoléances.





FC Lorry-Plappeville

La saison repart dans une super ambiance !

Pour marquer la reprise, le président, Claude Kuhl, et le comité avaient convié tous leurs adhérents, adultes, ados, enfants et leurs parents à un barbecue auquel une centaine de convives ont participé.

Le temps, un peu gris, n'a rien enlevé à la bonne humeur qui régnait autour du stade pour l'occasion où enfants et parents se sont retrouvés sur le terrain pour une partie de foot très conviviale. Prochaine rencontre ... festive : juin 2015 !



Le FC Lorry-Plappeville se présente à vous

Le Club Plappeville a été fondé en 1968 et celui de Lorry en 1968. La fusion des 2 clubs a eu lieu le 9 juillet 2004.

Aujourd'hui, notre club compte 145 licenciés :

- 90 jeunes de 6 à 18 ans répartis en : 1 équipe de débutants, 1 équipe U11, 1 équipe U13, 1 équipe U15, 1 équipe U17, 1 équipe U18.
- 30 seniors
- 25 dirigeants.

Le club dispose de deux stades : un à Lorry et un à Plappeville. Les deux communes étudient la possibilité de mutualiser leurs moyens pour créer un terrain synthétique à Plappeville.

Sur une saison, ce sont près de 200 matchs qui sont joués et 324 entraînements dispensés pour toutes les catégories.

Nos dirigeants bénévoles assurent près de 1350 heures de football par saison.

Notre Club accueille tous les joueurs à partir de 6 ans à n'importe quel moment de la saison. Tous les bénévoles voulant s'investir au club seront les bienvenus.

Pour tous renseignements :
fclorryplappeville.foot@gmail.com
 Site : fclorryplappeville.footeo.com

Contact : M. KUHL Claude, Président,
 au 06 16 15 59 69

En Bref



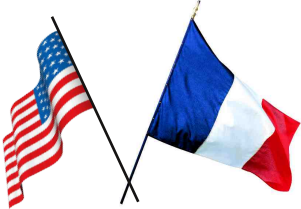
Avant la trêve, le district Mosellan de football a offert une rose à chaque débutant pour la remettre à sa maman à l'occasion de la Fête des Mères. C'est ainsi qu'environ 80 enfants venant de 9 clubs différents se sont vus remettre une rose à la fin du plateau du 24 mai.





Les Amis du Vieux Plappeville

70° anniversaire de la libération de Plappeville



Commémoration de la libération de Plappeville

Tous les habitants sont invités à pavoiser leurs fenêtres avec des drapeaux français et américains.

Les militaires du village sont invités à participer, en tenue, à la cérémonie au monument aux morts le 12 octobre à 11h

Lettre envoyée par Victor Robert à ses parents expulsés à Albi suite à son passage dans son village natal après la Libération.

Limoges le 7 janvier 1945

Chers parents et tous

... Enfin nous arrivons à Plappeville. J'apprenais que Pierre Gontard était arrivé. J'allais le retrouver et, tout heureux de nous revoir, nous faisons le tour dans le village. J'avais hâte d'arriver chez vous, sur la place (Place Viansson). La porte de la remise a disparu. Le plancher du grenier de l'écurie en partie arraché. La cuve est encore là. Partout des

tas de saleté. Le buffet de la chambre à four défoncé gît sur le flan.

Comme tu m'avais dit de regarder dans la première marche de l'escalier du grenier, j'avais hâte d'y aller. La marche n'y était plus et il y avait belle lurette que le tabac était fumé. Ayant trouvé quelque chose dans la première, ils ont ouvert presque toutes les marches et c'est presque à quatre pattes qu'il faut monter au grenier. Le grenier est pareil que l'escalier ; deux planches sur cinq ont été arrachées. Il y a encore deux coffres vides naturellement. Dans la chambre donnant sur le jardin, il y a encore la monture de votre lit, le fourneau, une paillasse élastique. Dans l'autre plus rien. Les caves sont complètement vides. Ils ont fait des fouilles





En Bref

contre les murs à l'emplacement des tonneaux. La boutique est complètement vidée ainsi que la forge. Ils ont même retourné les tas de fumier. Le feu a été mis dans le hallier à côté du fumier mais a du être éteint. Les fenêtres de la chambre à four ont été arrachées et jetées à terre. Il y a un trou dans la toiture juste au-dessus de la lucarne du grenier au-dessus de l'escalier. En somme, la maison est entière par elle-même et habitable quand les portes et fenêtres seront remises en place mais ce qui reste à l'intérieur, c'est zéro. Toutes les maisons qui n'ont pas été habitées sont dans ce cas.

Nous sommes tombés d'accord avec Pierre Gontard pour reconnaître que Plappeville a été miraculeusement protégé. Dans l'ensemble, toutes les maisons sont habitables. C'est le bas du village qui a le plus souffert Ce qui a le plus souffert c'est l'église. Un obus est tombé juste devant le maître-autel et la voûte est descendue juste au milieu de l'emplacement libre où on mettait le catafalque. Il y a un trou au moins de dix mètres de diamètre dans la voûte.

Je n'ai pas la prétention d'avoir tout vu mais je puis dire que notre village est privilégié, que presque toutes les maisons seront habitables après de petites réparations.....

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Samedi 11 octobre

14h : Ouverture de l'exposition sur les 5 ans de guerre à Plappeville – Reconstitution de scènes avec mannequins. Et présentation de nombreux documents et objets d'époque.

16h : Défilé dans les rues du village de véhicules militaires

20h : Conférence par Philippe Wilmouth « Les expulsions du 5 septembre 1944 »

Dimanche 12 octobre

10h : Messe

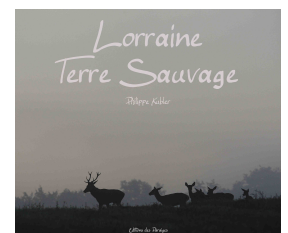
11h : Cérémonie au Monument aux morts

14h : Ouverture de l'exposition



Exposition

Les 25-26 octobre et 1-2 novembre, au salon d'honneur de la mairie, l'exposition photographique de Philippe Kubler vous fera vivre des moments riches en émotions que seule, la nature peut procurer. À cette occasion, il présentera son livre « Lorraine Terre Sauvage », un voyage au cœur des quatre saisons de notre belle région à la rencontre de ses habitants les plus secrets.



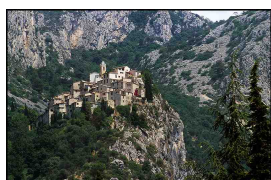


En Bref

Soirée audiovisuelle

Comme chaque année, « Les Amis du Vieux Plappeville » invitent les amateurs de beaux reportages à une soirée audiovisuelle, samedi 22 novembre à 20h15, au salon d'honneur de la Mairie.

Jean-Louis Ligiardi, spécialiste de la photographie, art qu'il pratique à la perfection pour relater ses voyages en France et à l'étranger, souvent primé tant au niveau régional que local, immortalise les merveilles qu'il capture dans son objectif. Il fera partager sa passion du reportage dans un programme varié.
Entrée libre.



Les Amis du Vieux Plappeville

Le Comité d'Histoire du Pays Messin prépare son 5e colloque

C'est à l'invitation d'Yvette Illy, présidente des Amis du Vieux Plappeville, qu'une vingtaine de membres du CHPM (Comité d'Histoire du Pays Messin) se sont retrouvés lundi 23 juin en mairie de Plappeville afin de peaufiner le programme du prochain Colloque, consacré à « 1914 à Metz et en Pays messin ».

Accueillis au salon d'honneur par Daniel Defaux, maire, les participants ont mis au point le programme et le déroulement du Colloque qui se tiendra à Woippy le vendredi 14 novembre 2014, en avant-

première du 12e Salon du Livre d'Histoire où notre association sera présente. Il s'agira pour 7 intervenants de montrer quelle était la situation de la Lorraine annexée à la veille de la guerre, le rôle de pivot du plan Schlieffen joué par Metz et le Pays messin, de préciser la mise en place de la dictature militaire allemande, et de définir le comportement du clergé catholique lorrain face aux autorités allemandes. Une communication d'Yvette Illy avec support sera consacrée au début de la guerre à Plappeville.



Foyer des Anciens

Reprise

Depuis le 3 septembre, le foyer a repris ses activités dans les locaux du restaurant scolaire. Toute

personne souhaitant partager ce moment de convivialité est la bienvenue. Pour tous renseignements prendre contact avec Christiane Rubi, présidente (Tél. 03 54 62 94 08)

Association des Parents d'élèves de Plappeville

C'est aussi la rentrée pour les parents d'élèves !

Une nouvelle année scolaire démarre pour les enfants... et pour les parents aussi ! La rentrée signe la reprise des activités de l'Association des Parents d'Elèves de Plappeville (APE).

Cette rentrée sera importante et différente pour tous les écoliers de Plappeville. Elle inaugure les nouveaux rythmes scolaires avec des horaires de classe sur 4.5 jours et la mise en place d'un programme d'activités périscolaires (TAP) qui va concerner un très grand nombre d'élèves. En tant que parents d'élèves, nous aurons à cœur de tout faire pour assurer une bonne mise en marche de cette nouvelle organisation avec tous les acteurs concernés, au bénéfice des enfants.

L'APE, créée il y a plus de 40 ans, a toujours le même fil directeur : réfléchir et agir, dans le souci du bien-être et du bien-apprendre des élèves de Plappeville. L'APE intervient ainsi dans la représentation scolaire aux conseils d'école via les parents élus et l'organisation de plusieurs temps forts dans l'année pour les enfants.

Cette association est celle de tous les parents. Comme toute association, elle n'existe que par l'énergie et la motivation de ses membres. Chaque année, des membres quittent l'APE car ils n'ont

plus d'enfants en âge scolaire à Plappeville. Il est donc très important que de nouveaux parents prennent la relève pour assurer la poursuite des activités de l'APE. Nous vous invitons chaleureusement à le faire selon vos envies et vos disponibilités. A titre d'information, cela représente sur une année 4 réunions annuelles en soirée et, si vous êtes parent élu, 3 conseils d'école. A cela s'ajoute également ponctuellement des groupes de travail en fonction des animations extra scolaires.

Rejoindre l'équipe APE, c'est l'occasion de rencontrer des parents désireux de mieux appréhender le cadre scolaire de leur enfant et de faire entendre vos suggestions.

Très bonne rentrée à tous !

Animations enfants

- Saint Nicolas (maternelle) (décembre)
- Carnaval (mars)
- Balade parents/enfants (juin)

En Bref

Imaginez la prochaine carte de vœux

Ce concours est ouvert à tous. Photographies, dessins, peintures, aquarelles sont acceptés. Le thème est libre. Vous êtes intéressés ? Faites parvenir vos œuvres en mairie pour le **22 novembre au plus tard**.



En Bref

Recensement

Population
municipale :
2112 habitant

Population comptée
à part :
94 habitants
(étudiants ,
communauté
religieuse ...)

Population totale :
2206 Habitants

Prochain
recensement :
du 15 janvier au
14 février 2015



Recherche...

*Vous allez dédoubler
vos rhizomes d'iris et
ne savez qu'en faire.
La commune les
accepte volontiers.
Merci d'avance.*

FCPE conseil local de Plappeville

La FCPE conseil local de Plappeville fait aussi sa rentrée

La FCPE conseil local de Plappeville fait aussi sa rentrée 2014-2015

Réfléchir, proposer, agir

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves. Elle est présente dans la plupart des établissements scolaires. Elle y participe à la vie scolaire pour représenter les parents et défendre l'intérêt des élèves.

La FCPE est une force de propositions et de participation. Nous avons ainsi participé activement à la mise en place des TAP (Temps d'activités Périscolaires) dans nos écoles de Plappeville.

La FCPE compte aujourd'hui :

- 65 000 parents d'élèves élus aux conseils d'école et aux conseils d'administration. (écoles, collèges, lycées)
- 10 000 conseils locaux
- 100 associations départementales.

À la FCPE, le conseil local est l'association qui regroupe les adhérents FCPE d'une ou plusieurs écoles du même village, d'un collège ou d'un lycée.

Nos campagnes passées et à venir:

POUR

- la Réussite pour Tous les élèves
- Une Ecole de Qualité, gratuite et laïque.
- Une véritable REFONDATION de l'ECOLE
- Le respect des rythmes de vie de l'enfant dans leur globalité.
- Des enseignements des langues vivantes assurés dès le CE1

Nos engagements collectifs :

- Nous, parents d'élèves fédérés au sein de la FCPE, nous engageons à agir en faveur d'un service public d'Education fondé sur les valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité ; pour une Ecole qui respecte l'enfant dans sa globalité et forme des citoyens libres et éclairés pour une société toujours plus juste et solidaire
- Parents d'élèves, partenaires de l'école, nous nous engageons aussi à être une force de propositions, d'aide et de soutien , pour les élèves, pour les parents.

À tous les élèves qui ont repris le chemin de l'école le conseil local FCPE de Plappeville souhaite une bonne rentrée. Aux parents qui souhaitent nous rejoindre, qu'ils sachent qu'ils seront les bienvenus. Contact : Corinne Ardner 06 73 15 38 78 ou fcpeplappeville@gmail.fr



Association Plappeville Loisirs

C'est la rentrée

Les activités de l'Association Plappeville Loisirs ont redémarré. Vous trouverez ci-après le détail du programme pour cette saison. Les responsables des activités sont à votre disposition pour tous renseignements.

- Peinture et dessin :

pour les enfants à partir de 8 ans
le mercredi de 14 h à 15 h 30

Participation : 99 €/année

Resp : Jérôme GAIRE

06 88 15 29 12

Lieu : Salle Viansson Ponté

- Atelier Théâtre :

pour les enfants à partir de 8 ans
le mercredi de 14 h à 15 h 30

Participation : 99 €/année

Resp : Nicole THOMASSIN

03 87 32 74 55

Lieu : Salle Viansson Ponté

- Modern'dance :

pour les enfants à partir de 5 ans
le mercredi en début d'après-midi

Participation : 120€/année

Resp : Cathie PONT

06 63 79 81 40

Lieu : Salle d'évolution de l'école maternelle

- Encadrement d'art :

2 h 30 par quinzaine

Un mardi matin sur deux

Un jeudi après-midi sur deux

Un mercredi soir sur deux

Participation : 150€/année

Resp : Sylviane AUBERT

03 87 33 13 12

Lieu : Salle Viansson Ponté

Minimum 8 participants par groupe.

- Cercle Féminin :

mardi de 13 h 30 à 16 h 00,

Resp : Annie WINGERING

03 87 30 42 68,

Lieu : Salle Viansson Ponté

- Atelier Bijoux :

Apprentissage des techniques "Fimo",
du façonnage des perles et du montage
des bijoux

2 h par quinzaine

Un mardi sur deux de 9 h 00 à 11 h 00

Participation en fonction du nombre
d'inscrits

Resp : Audrey FRULLENI

06 11 36 63 49

Lieu : Salle Viansson Ponté

- Chorale :

« Coup de Chœur »

jeudi de 20 h 30 à 22 h 30

Participation : 102€/année

Resp : Régine GAIRE

03 87 33 16 63

Lieu : Bâtiment Victor Robert

- Pâtisserie :

3 h par quinzaine (min 8 participants)

mardi en fin d'après-midi

Participation : 252€/année

Resp : Pascal GAIRE

03 87 33 16 63

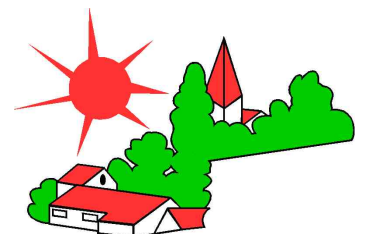
Lieu : Salle Viansson Ponté

En Bref

Inscriptions :

- Toute inscription à une première activité entraîne l'adhésion à l'association et le règlement de la cotisation.

- Le montant total de la participation annuelle sera versé lors de l'inscription à chaque activité, sous forme de trois chèques qui seront présentés à l'encaissement début octobre, fin janvier et fin avril, la mise en place de prélèvement automatique est également possible (se munir d'un RIB à l'inscription). Aucun remboursement ne pourra être demandé. (Sauf cas de force majeure)





Association Plappeville Loisirs

C'est la rentrée (suite)

- Informatique :

mercredi de 18 h 30 à 20 h 30
Par modules en fonction des différents logiciels
Participation 4 € par séance
Resp : Jean Claude GUERDER
03 87 65 54 32
Lieu : Salle informatique de l'école élémentaire

- Gymnastique tonic :

lundi de 18 h 15 à 19 h 15
lundi de 19 h 30 à 20 h 30
mardi de 10 h 00 à 11 h 00
mercredi de 18 h 15 à 19 h 15
mercredi de 19 h 30 à 20 h 30
jeudi de 10 h 30 à 11 h 30
jeudi de 18 h 00 à 19 h 00
Participation : 108 € / année pour 1 heure par semaine, 162 € / année pour 2 heures par semaine, 180 € / année pour 3 heures par semaine
Resp :
Michèle GREBERT
06 32 39 80 89
Anne FLUCKLINGER
06 63 27 64 52
Sylvie DELBARY
03 87 30 48 77
Lieu : Salle polyvalente

- Gymnastique douce :

particulièrement adaptée
Lundi de 17 h 00 à 18 h 00
Jeudi de 17 h 00 à 18 h 00
Participation : 108€/l'année
Resp : Annie WINGERING

03 87 30 42 68

Lieu : Salle Polyvalente

- Marche : Une fois par mois, l'association vous invite un dimanche matin, à aller participer à une marche populaire ou à une marche à thème. L'inscription à cette activité est gratuite, elle entraîne seulement l'adhésion à l'association. Le montant des participations aux différentes marches reste à la charge des marcheurs.

Resp : Patrick GUNTHER
03 87 30 89 22

- Relaxation :

Lundi de 18 h 30 à 19 h 30, 1er groupe
Lundi de 20 h 30 à 21 h 30, 2eme groupe
Participation en fonction du nombre d'inscrits
Resp : Catherine PIZZATO
06 84 63 46 25
Lieu : Salle d'évolution de l'école maternelle

- Yoga :

1 h par semaine,
jeudi de 18 h 45 à 19 h 45
jeudi de 20 h 00 à 21 h 00
Participation : 102 € / année
Resp : Huguette SONRIER
06 06 71 71 09
Lieu : Salle d'évolution de l'école maternelle

- Tai chi :

Mardi de 19 h à 20 h 15
Participation : 220 € / année + licence
Resp : Myriam DUWIG
06 21 12 59 39
Lieu : Salle polyvalente

- Badminton :

jeudi de 19 h 00 à 20 h 30
jeudi 20 h 30 à 22 h 00,
Participation : 57 € / année
Resp :
Philippe MACHET
03 87 30 29 87
Marc AUBERT
06 77 49 28 91
Lieu : Salle Polyvalente

Renseignements :

Pour tous renseignements complémentaires ou concernant l'association :
Tel : 03 87 31 32 88
plappeville.loisirs@wanadoo.fr ou
plappeville.loisirs@gmail.com
publicité par mail sur demande
<http://plappevilleloisirs.blogspot.com>

Siège : 2, place Viansson Ponté
57050 Plappeville



Pratique

A votre serviceRecensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre juillet et septembre 1998 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leur parents. Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 1998 devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin et le jeudi matin.

La collecte sélective (sacs transparents) a également lieu le jeudi matin.

Merci de sortir les sacs la veille après 20H ou le matin même.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue au « coup par coup »

Tél : 03 87 39 32 71 du lundi au vendredi de 8H à 12H

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14H à 18H30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9H30 à 18H30

dimanche de 9H30 à 12H30

La déchetterie est fermée les jours fériés

Horaires d'ouverture de la Mairie

La mairie est ouverte du lundi au mercredi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H, le jeudi et le vendredi de 8H à 12H et le samedi de 10H à 12H

Nouveaux services de proximité

- Livraison de produits de la ferme à domicile par la Sté Vita Verdura

Tél. 06 10 31 51 86

- Ménage et repassage à domicile par la Sté Shiva

Tél. 03 72 43 10 00

- Vente de pizzas (Place Thiam, les lundi soirs) par Eleven Pizza

Tél. 06 26 48 32 25

En Bref

Conteneurs

Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Des « Cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Revue

La prochaine revue « Vivre à Plappeville » paraîtra pour les fêtes de fin d'année. Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (de préférence par courriel :

plappevillen@wanadoo.fr) pour **le 22**

novembre au plus tard

Agenda

Novembre 2014

1-2 *Salon d'honneur*
Exposition Photos

Amis du Vieux Plappeville

8-9 *Salle polyvalente*
Marché de Noël

Association Plappeville Loisirs

11 *Monument aux morts*
Commémoration Armistice

Municipalité

15-16 *Salon d'honneur*
Exposition

Atelier des Arts

16 *Salle polyvalente*
Bourse aux Jouets

Association Plappeville Loisirs

20 *Mairie*
Conseil municipal

22 *Salon d'honneur*
Soirée audiovisuelle

Amis du Vieux Plappeville

22-23 *Salle polyvalente*
Salon Plapevignes

La Vigne d'Adam

29 *Salle polyvalente*
Soirée Jeux

Municipalité



Octobre 2014

11-12 *Mairie*
70 ans de la libération de Plappeville

Amis du Vieux Plappeville et Municipalité

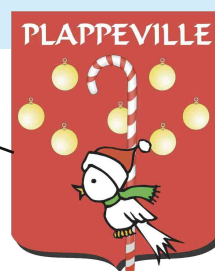
16-17-18-19 *Eglise*
Festival « Musique sur les côtes »

Municipalités Lessy, Lorry, Scy-Chazelle, Plappeville

23 *Mairie*
Conseil municipal

25-26 *Salon d'honneur*
Exposition Photos

Amis du Vieux Plappeville



Décembre 2014

7 *Salle polyvalente*
Saint Nicolas

Foyer des Anciens

14 *Salle polyvalente*
Spectacle de Noël

Municipalité

18 *Mairie*
Conseil municipal

31 *Salle polyvalente*
Saint Sylvestre

« Savourez l'Instant »

Janvier 2015

9 *Salle polyvalente*
Galette des Rois

Association Plappeville Loisirs

18 *Salle polyvalente*
Fête de Saint Vincent

Ordre des Vignerons de Plappeville

25 *Salle polyvalente*
Concert du Nouvel An

Municipalité